



**OPAC
de QUIMPER-CORNOUAILLE**

Office Public de l'Habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

**PROJET de CONSTRUCTION
de 18 logements collectifs
et locaux commerciaux
Kérourgué
FOUESNANT**

Le présent dossier a déjà fait l'objet d'un appel d'offres en Octobre 2008. Du fait du dépassement de l'estimation prévisionnelle, le projet est modifié et relancé en consultation.

INDICATION DES TRANCHES :

Il est prévu une tranche de travaux pour la présente opération.

INDICATION DES TRAVAUX :

- LOT 01 – Gros-Œuvre
- LOT 02 – Charpente Bois
- LOT 03a – Couverture Ardoise et Zinc
- LOT 03b - Etanchéité
- LOT 04 – Menuiseries Extérieures PVC – Fermetures
- LOT 05 – Menuiseries Extérieures Aluminium
- LOT 06 – Métallerie
- LOT 07 – Cloisons – Doublages – Faux Plafonds
- LOT 08 – Menuiseries Intérieures Bois
- LOT 09 – Revêtements de Sols - Faïence
- LOT 10 – Peinture – Revêtements Muraux
- LOT 11 – Plomberie – VMC – Chauffage Gaz
- LOT 12 – Electricité – Courants Forts et Faibles
- LOT 13 – Contrôle d'Accès - Fermeture

*Soumissions et pièces sous pli recommandé ou par voie électronique sur le site www.avispublicsdebretagne.com à Monsieur le Directeur Général de l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE, 85 rue de Kergestin, 29334 QUIMPER Cédex, pour le **LUNDI 4 MAI 2009 avant 17 Heures.***

RENSEIGNEMENTS :

Cabinet ARCHIPOLE
72 Avenue de Kéradennec – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02.98.10.25.00
Télécopie : 02.98.10.25.01

A.U.A STRUCTURES
66 Avenue de Kéradennec – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02.98.90.34.12
Télécopie : 02.98.53.17.46

Service technique de l'OPAC
85 rue de Kergestin – 29334 QUIMPER Cédex
Téléphone : 02.98.55.64.00
Télécopie : 02.98.55.21.63

Les mentions fixées à l'article 42 du Code des Marchés Publics, figurent dans le règlement de la consultation, joint au dossier d'appel d'offres.

Dossier à retirer à l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE

Les frais de dossier (**20 €** par chèque uniquement) sont à la charge de l'entreprise, conformément à l'article 41 du Code des Marchés Publics.

Le dossier de consultation ne sera remis qu'en échange du règlement des frais de dossier.

Date d'envoi à la publication : le 30 MARS 2009.